

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 17 (1970)
Heft: 9

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Prangins — Préverenges — Prilly — Renens — Rolle — Romanel — St-Prex — St-Sulpice.

C'est à Aubonne qu'eut lieu cette première séance, honorée par la présence de M. le Syndic du for, de M. Hennard, chef de l'Office cantonal, accompagné de M. Oppeliger, instructeur cantonal.

Messieurs les Municipaux furent vivement intéressés par l'exposé des représentants de l'Office cantonal sur l'importance des centres d'instruction, lesquels représentent pour nos édiles une grande inconnue.

A cette séance a été nommée une commission d'étude, laquelle devra présenter un rapport, dès que la plupart des informations seront obtenues: le choix du terrain — le plan financier — l'occupation, etc. Pour ce faire, cette commission s'est déplacée à Bernex—Genève pour visiter les installations de leurs voisins; aimablement invitée par M. Reymann, chef cantonal, lequel personnellement fit faire le tour du propriétaire et donna tous les renseignements utiles et répondit avec cordialité aux questions posées. C'est avec un vif intérêt que les participants visitèrent ce centre et repartirent avec une vision très nette du problème, complétée par les conseils donnés par M. Reymann, suite aux expériences réalisées au cours des années d'utilisation du terrain, surtout de voir grand.

Deux communes ont répondu à la demande de la commission pour la mise à disposition d'un terrain: Aubonne et Bière.»

Association professionnelle des PC des Villes

Ce groupement avec lequel la CRI entretient d'excellents rapports vient de prendre une initiative qui nous paraît intéressante à tous les égards, puisque son but est de permettre aux intéressés de prendre d'utiles contacts. Des contacts qui manquent à l'heure actuelle. Monsieur Georges Cuendet, secrétaire de l'association en question et chef local de Vevey, nous dit en quoi consiste l'initiative qui verra le jour l'an prochain en Romandie:

Journées d'études et de discussions

«L'association professionnelle de protection civile des villes organise en 1970 un certain nombre de journées d'étude et de discussion à l'intention des chefs de service des organismes locaux. Ces rencontres, qui réunissent les responsables d'une même discipline (sapeurs-pompiers de guerre, pionniers, sanitaire, etc.) n'ont lieu cette année qu'en langue allemande. Il s'agit d'un essai, dont les premiers résultats sont d'ailleurs encourageants.

Des journées semblables seront organisées en 1971 à l'intention des responsables de Suisse romande. Nos membres en seront informés en temps et lieu. Ceux pour qui la langue de Goethe n'a pas de secrets peuvent naturellement participer

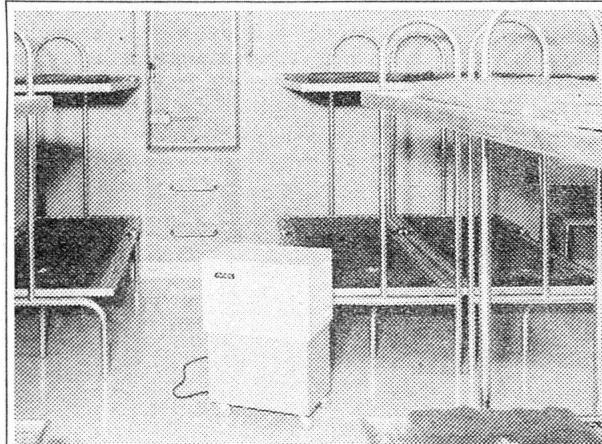
aux séances qui ont lieu en Suisse alémanique cette année déjà.»

* * *

Colloque sur l'information

La décision prise par la Commission romande d'information (CRI), tenant à organiser un colloque sur l'information a suscité partout un grand intérêt. A l'USPC d'abord, à l'OFPC et auprès des services cantonaux et des chefs locaux. De précieuses collaborations sont déjà acquises, qui feront véritablement de ce colloque une occasion unique de revoir tous les problèmes touchant à l'information dans le domaine de la protection civile. Et de les revoir ces problèmes (ou de les «bousculer» à l'occasion) sous une formule nouvelle, où tous les participants prendront part de façon active aux travaux. Après trois courts exposés introductifs, des groupes de travail seront formés, animés par des spécialistes, et comportant des thèmes précis déjà choisis. De sorte que, et si chacun devra «participer» aux discussions, celles-ci ne se perdront pas dans les nuages, et en resteront aux idées générales. C'est pourquoi d'ailleurs le nombre des participants sera limité, et ceux que cela intéressera peuvent d'ores et déjà prendre contact avec les chefs des services cantonaux, ou les sections USPC. La date ayant du être avancée, est fixée au mercredi 28 octobre de 9 h. à 17 h., à Lausanne.

Le président de la CRI
John Chevalier



Feuchtigkeitsschäden vermeiden

- mit Hilfe von PRETEMA-Elektro-Entfeuchtern DEHUMYD
- Schutz von Holz- und Mauerwerk, Installationen und eingelagertem Material
- für jede Temperatur und Raumgrösse
- BZS- und SEV-geprüft
- praktisch wartungsfrei
- ohne Zusatz von Chemikalien
- unverbindliche und kostenlose Beratung
- Fabrikation und Vertrieb

PRETEMA AG, 8903 Birmensdorf/Zürich
Telefon 051 95 4711

Wichtige Mitteilung an alle Mitglieder des Schweizerischen Bundes für Zivilschutz:

Delegiertenversammlung 1971

Diese Tagung ist für Samstag, 22. Mai 1971, vorgesehen. Ueber den Ort der DV 1971 sind noch Besprechungen im Gange. Wir werden in der Oktobernummer darüber berichten.

Wir bitten die Sektionen und alle Mitarbeiter, sich dieses Datum zu reservieren und im Kalender vorzumerken.

Avis important aux membres de l'Union suisse pour la protection civile:

L'assemblée des délégués 1971

est prévue pour samedi le 22 mai 1971. Des renseignements détaillés suivront dans le numéro d'octobre.